



AIDE À LA GESTION I NFORMATISÉE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ÉMPLOI

GESTION ET CONTROLE DE VOS CARRIERES

LA LISTE DES AGENTS

Sur cette fenêtre apparaît l'ensemble des agents de votre collectivité. Le cas échéant sur plusieurs pages. Les options possibles sont 20,50,100 ou 500 lignes...

Vous pouvez en cas de besoin ajuster votre recherche en cliquant sur « critères de recherche ».

Par défaut, la fenêtre ne montre que les agents actifs.

🖶 Imprimer	Export.xls					
Légende : 🗶 Age	ents inactifs 💦 🌲 Position partic	ulière 🛛 😫 MultiCa	rrière			
Code	Agent	Nom JF	Né(e) le	Grade	DHS	Statut
C28995	💄 BOLDU Françoise	SAUVIGNON	14/04/2000	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe (C2 03)	3500	Titulaire
C24936	CABERNET Frank		13/05/1975	adjoint technique territorial principal de 1ère classe (6E 03)	3500	Titulaire
C24930	CAOL-ILA Philippe		18/02/1978	attaché principal (DA 08)	3500	Titulaire
C24930	😫 CAOL-ILA Philippe		18/02/1978	DGS 10 000 à 20 000 habitants (AA 03)	3500	Titulaire
C23553	CHABLIS Marc		13/12/1990	adjoint territorial du patrimoine (C107)	3500	Titulaire
C28315	CONDRIEU Jean Marc		14/10/1968	adjoint technique territorial principal de 2ème classe (C2 10)	3500	Titulaire
C23536	CORTON Alex		11/11/1969	assistant socio-éducatif (AT 05)	3500	Titulaire
F23243	FUMÉ Francine	POUILLY	28/12/1982	brigadier-chef principal (P108)	3500	Titulaire
F29110	FURMINT Viktor		25/10/1969	éducateur des APS (B5 06)	2800	Stagiaire
G27151	GAMAY Jacques		14/03/1991	adjoint territorial d'animation (C106)	3500	Titulaire
G29008	GRENACHE Valérie	CABERNET	12/03/1978	technicien principal de 2ème classe (B6 10)	3500	Titulaire

Mais il est possible d'afficher les agents radiés :

	Collectivité :	ZY Test			w.	Nom/Prénom :		
	Grade :	Sélectionner un gra	de		*	L		
						Actif :	Tous	•
+ Critères de recherche						1	Actifs Inactifs	Î
					Q Recher	rcher	Tous	Ŧ
🔒 Imprime	er 📑 Export x	ls						
farmed a v 💘		-						
egende : 📐	Agents inactifs	Approximation Parti	iculière 🛛 🐮 Mult	iCarrière				
egende : 📐 Code	Agents inactifs Agent	Section parti	iculière 😤 Mult	iCarrière Né(e) le	Grade		DHS	Statut
eg <u>ende</u> : 🗻 Code	Agents inactifs Agent	Position parti	iculière 😤 Mult	iCarrière Né(e) le	Grade		DHS	Statut
e <u>genoe</u> : 🗻 Code 434756	Agents inactifs Agent X. AUXERRA	S Benoit	Nom JF	Né(e) le 14/11/1980	Grade rédacteur NT ((85 10)	DHS 3000	Statut Non titulaire de droit public
egenae : 🔊	Agents inactifs Agent Agent Agent Agent AuxerRA AuxerRA Auxou E	S Benoit	iculière 🔮 Mult	iCarrière Né(e) le 14/11/1980 27/09/1987	Grade	(85 10)	DHS 3000 3500	Statut Non titulaire de droit public inconnu
egenoe : 🔊	Agents inactifs Agent Agent Agent Agent AuxerRA Auxou El Boldu Fro	Senoit angles	Nom JF	iCarrière Né(e) le 14/11/1980 27/09/1987 14/04/2000	Grade rédacteur NT (adjoint adminis 2ème classe (C2	(B5 10) tratif territorial principal de 2 03)	DHS 3000 3500 3500	Statut Non titulaire de droit public inconnu Titulaire
Code A34756 C33986 C28995 C24936	Agents inactifs Agent Agent Agent Agent AuxerRA AuxerRA Auxou e Boldu Fre CABERNET Fre	Senoit milie ançoise ank	SAUVIGNON	iCarrière Né(e) le 14/11/1980 27/09/1987 14/04/2000 13/05/1975	Grade rédacteur NT (adjoint adminis 2ème iclasse (CE lère classe (CE	(B5 10) tratif territorial principal de 0 3) ue territorial principal de 0 3)	DHS 3000 3500 3500 3500	Statut Non titulaire de droit public inconnu Titulaire Titulaire Titulaire

Les agents radiés (inactifs selon la terminologie du programme) apparaîtront en rouge.

Il peut être utile d'afficher les agents inactifs avant de créer un nouvel agent contractuel qui pourrait avoir déjà fait l'objet de contrats précédents. Cela vous évitera de créer des doublons dans votre base. Le cas échéant prévenez le CDG qui pourra rectifier l'information.

Les agents qui apparaissent en *bleu italique* sont les agents sur des positions particulières autres que l'activité **selon la terminologie réglementaire** (congé parental, détachement, disponibilité...).

Assurez-vous de la réalité de cette position car elle peut entrainer des blocages sur d'autres fonctionnalités d'AGIRHE, notamment la médecine. Peut-être manque-t-il un acte de réintégration qu'il convient de saisir. A défaut <u>contactez le CDG</u>.

L'ONGLET CARRIÈRE

Cet onglet présente 4 pages imbriquées. Les parties « Situations administrative », « Temps de travail » et « prochaines évolutions de carrière » sont plutôt des pages d'information qui ne nécessite pas votre intervention.

La partie « déroulement de carrière » est celle dans laquelle vous allez pouvoir créer vos arrêtés.

lde	ntité	Carriè	re	Pré	évention			Formations		Absences
Nº Carriere 33724		-				Modèle :	asficheagent.doc		•	Handright Imprimer
Situation admi	inistrative actuel	le								
Temps de trav	ail									
Déroulement o	de carrière									
Ajouter un acte	2	Services antérieu	Irs			Ajouter	ine carrière	Ss les absences	Ss	les annulés
	_		U							
Date @) Arrete	0	Grade	٢	Ech. 🔕	DHS 🔕	Collectivité		٥	
01/07/2023	Attribution de po	ints d'indice majoré	adjoint technique 1ère classe	territorial principal de	03(6E)	3500	ZY Test			
30/11/2017	Avancement d'éc	helon durée unique	adjoint technique 1ère classe	territorial principal de	04(C3)	3500	ZY Test			
01/01/2017	Reclassement car	rrière	adjoint technique 1ère classe	territorial principal de	03(C3)	3500	ZY Test			
01/01/2016	Recrutement d'ur	n titulaire	adjoint technique 1ère classe	territorial principal de	03(6E)	3500	ZY Test			
Enregistremen	ts sur la page: 10	Y						Enregistreme	ents: 1 jusqu'à 4 de -	4 - Pages: 📧 🔨 1 🔊 🔊

1- Le bouton « imprimer » vous permet d'obtenir un document qui liste la carrière de l'agent sélectionné, (ouverture directe dans l'ordinateur sans passer par documents à imprimer).



FICHE AGENT

Monsieur Jean-Jean LEGRAND adjoint technique territorial de 2ème classe ZZ test

Situation au 31 /05 /2015 :

Date	Amêté	Echelle Echelon	Grade	Indices brut majoré	Reliquat	DHS	Collectivités
01 /02 / 201 4	Avancement d'échelon à l'ancienneté minimum	E3 05	a djoint technique territorial de 2ème classe	339 320	0-0-0	35 H 00	ZZ test
01 /02 / 201 4	Reclassement indicisize avec modification carrière 01/02/2014	E3 04	adjoint technique territorial de 2ènne classe	337 319	1-8-0	35 H 00	ZZ test
01/05/2012	Avancement d'échelon à l'ancienneté minimum	E3 05	adjoint technique territorial de 2ènne classe	310 306	0-0-0	35 H 00	ZZ test
01 /05/2010	Avancement d'échelon à l'ancienneté minimum	E3 04	adjoint technique territorial de 2ènne classe	303 295	0-0-0	35 H 00	ZZ test
01 /01 /2009	Changement de DHS inférieur ou égal à 10 %	E3 03	a djoint technique territorial de 2èrre classe	253 292	0-0-0	35 H 00	ZZ te st
01 /1 1 /2008	Avancement d'échelon à l'ancienneté maximum d'un titulaire	E3 03	a djoint technique territorial de 2èrne classe	299 292	0-0-0	32 H 00	ZZ te st
01 /01 /2007	Intégration dans un cadre d'emplois	E3 02	a djoint technique territorial de 2ème classe	287 283	0-2-0	32 H 00	ZZ te st
01 /1 1 / 2006	Av ancement d'échelon à l'ancienneté maximum d'un titulaire	E3 02	AGENT DES SERVICES TECHNIQUES	287 283	0-0-0	32 H 00	ZZ te st
01 /11 /2005	Reclassement dans un nouveau cadre d'emplois	E3 01	AGENT DES SERVICES TECHNIQUES	274 276	0-0-0	32 H 00	ZZ te st
01 /09 / 2005	Changement de DHS inférieur ou égal à 10 %	E2 02	AGENT D'ENTRETIEN	253 275	0-0-0	32 H 00	ZZ te st
01 /01 /2005	Av ancement d'échelon à l'ancienneté maximum d'un titulaire	E2 02	AGENT D'ENTRETIEN	253 264	0-0-0	35 H 00	ZZ test
01 /01 /2005	Titularis ation	E2 01	AGENT D'ENTRETIEN	245 263	1-0-0	35 H 00	ZZ test
01 /01 /2004	Recrutement stagiaire TC sans liste d'aptitude sans reprise	E2 01	AGENT D'ENTRETIEN	245 262	0-0-0	35 H 00	ZZ test

2- La saisie d'une nouvelle information passe par le bouton « ajouter un acte ».

Identi	té Ca	arrière	Pré	vention			Formations	Absences
N° Carriere 33724					Modèle :	asficheagent.doc		- EImprimer
Situation admini	strative actuelle							
Temps de travail								
Déroulement de	carrière							
Ajouter un acte	Services ant	térieurs			Ajouter u	ne carrière	Ss les absences	🖌 Ss les annulés
Date 📀	Arrêté	Grade	٥	Ech. 🧿	DHS 💿	Collectivité		•
01/07/2023	Attribution de points d'indice majoré	adjoint technique 1ère classe	territorial principal de	03(6E)	3500	ZY Test		
30/11/2017	Avancement d'échelon durée unique	adjoint technique 1ère classe	territorial principal de	04(C3)	3500	ZY Test		
01/01/2017	Reclassement carrière	adjoint technique 1ère classe	territorial principal de	03(C3)	3500	ZY Test		
01/01/2016	Recrutement d'un titulaire	adjoint technique 1ère classe	territorial principal de	03(6E)	3500	ZY Test		
Enregistrements s	sur la page: 10 💙						Enregistrement	s: 1 jusqu'à 4 de 4 - Pages: 📧 🔨 1 🗩 🔀

AGIRHE vous propose 9 types de situations qui proposent ensuite un certain nombre d'actes en relation avec la situation proposée :

vous souhaitez saisir :		
	*	2
nt		
n		
d'exercice		
ent		
t		
		.)
n d' t	t 'exercice It	t 'exercice it

Les types **Départ**, **Modalités d'exercice**, **Positions** et **Recrutement** sont ceux que vous utiliserez le plus fréquemment.

→ La saisine d'un arrêté se fait toujours à partir de l'agent concerné.

RAPPEL SUR LES ARRÊTÉS

Les modèles d'acte sont préenregistrés dans la plateforme et sont édités au format Word :

- ➔ Selon la nature de l'arrêté, l'automatisation des données est plus ou moins complète.
- Certaines données demandent parfois à être ajoutées une fois le document récupéré dans "Documents à Imprimer" avant l'impression. (Dates de délibération, dates de signatures...).

Lorsque vous créez un acte pour l'un de vos agents, vous *ne pourrez l'imprimer que si le bouton imprimer est visible au bout de la ligne correspondante*. L'absence de ce bouton indique que le modèle n'existe pas dans la base. Contactez-nous pour remédier au problème.

Tous les actes créés au niveau de la collectivité (soit automatiquement comme pour les avancements d'échelon, soit de manière volontaire) sont toujours en attente de validation par le centre. Tant qu'ils ne sont pas validés, ils ne sont pas pris en compte dans la carrière. Ils peuvent néanmoins être modifiés ou supprimés par la collectivité.

Ces actes doivent être imprimés, signés par l'autorité territoriale et adressés au centre de gestion. **Une fois validés par le centre de gestion, vous ne pouvez plus modifier ces actes.** Vous devrez alors contacter le CDG pour qu'ils soient corrigés.

Rappel sur les codes couleur de actes (à ne pas confondre avec le code couleur de la liste des agents) :

- En bleu foncé : Actes validés par le CDG
 Nous disposons d'un exemplaire papier du document (Situation définitive de tout acte)
- En rouge : Actes générés par le CDG
 <u>Un tel acte n'existe pas pour Agirhe</u>. Seule sa validation par le CDG le rendra opérationnel dans la carrière.
- En violet : Actes générés par la collectivité.
 Cet acte a le même statut que le précédent.
- En marron : Actes validés par le CDG mais pour lequel il ne dispose pas d'un exemplaire papier.

Cet acte est pré-validé par nos soins de manière à pouvoir débloquer des situations afin d'anticiper sur des situations à venir.

Attention toutefois au fait qu'un arrêté marron est juste <u>présumé</u> correct.

 En vert : Actes validés dans le futur.
 Ces actes ont été validés et nous disposons d'un exemplaire. Il passera automatiquement en bleu foncé à l'échéance de l'arrêté.

